

## **Décret n° 2017-584 du 20 avril 2017 fixant les modalités d'application du contrat d'amélioration de la qualité et de l'efficience des soins**

20/04/2017

Ce décret est pris pour l'application de la loi n° 2015-1702 du 21 décembre 2015 de financement de la sécurité sociale pour 2016, notamment sur le volet du contrat d'amélioration de la qualité et de l'efficience des soins : contenu, procédure de contractualisation et procédure d'évaluation.